



**LE TRAITEMENT DES CITATIONS DANS LES *LETTRES*
DE LA *COLLECTION HIPPOCRATIQUE* :
LE CAS DES LETTRES 18 À 21**

LUCAS RASCLE

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 – HiSOMA UMR 5189

Résumé

Les textes épistolaires apocryphes de la *Collection hippocratique* occupent une place singulière au milieu des traités médicaux, et l'usage de la citation, notamment d'éléments tirés du reste de la *Collection*, est une part essentielle de leur stratégie de légitimation : postérieures à la plupart des traités, ces lettres empruntent avec plus ou moins d'exactitude un vocabulaire et un système de pensée. Cela est plus visible encore dans l'échange entre Hippocrate et Démocrite, où le médecin doit justifier ses aptitudes face au philosophe. Nous étudions tout particulièrement les lettres 19 et 21, qui sont à la marge des autres lettres et qui sont presque intégralement composées de citations ou reformulations d'autres passages des traités attribués au maître. En reconstruisant une argumentation à partir de fragments de diagnostics et de traitements, d'origine explicitement identifiée ou non, ces deux textes nous montrent Hippocrate et Démocrite rivalisant de savoir. Entre fidélité au contexte d'origine et recomposition du sens, ces lettres proposent des patchworks de citations remarquables dans la série d'échanges épistolaires.

Abstract

Spurious epistolary texts from the Hippocratic Corpus have a special place among medical treatises, and the use of quote, especially from material drawn from the rest of the Corpus, is an essential part of the strategies they use to achieve legitimacy: since they are more recent than most of the treatises, these letters borrow with more or less accuracy their vocabulary and their schemes of thought. This is even more patent in the exchange between Hippocrates and Democritus, where the physician must justify his ability to the philosopher. We focus on both letter 19th and 21st, which are not exactly like the other ones and are almost entirely made of quotes and rephrasing of other parts of treatises from the Corpus. By reconstructing

the argumentation from pieces of diagnostics and treatments, whose origin may or may not be explicitly mentioned, these two epistles present us with Hippocrates and Democritus competing with their knowledge. Between truthfulness to the original context and recreation of meaning, these letters offer a remarkable mosaic of quotes, at least in this series of epistolary exchange.

Introduction

Lorsque l'on parle de la *Collection hippocratique*, il est toujours compliqué de parler d'authenticité : le nom d'Hippocrate s'est en effet imposé pour représenter une tradition médicale qui a vu le jour à Cos au v^e siècle avant notre ère et il a ensuite été apposé à toute une série de textes médicaux, d'époques diverses.

Toutefois, pour le corpus qui nous intéresse aujourd'hui, il est certain que nous avons affaire à des textes bien postérieurs au cœur ancien de la *Collection*, ajoutés progressivement (et pas toujours systématiquement) à la liste canonique des œuvres attribuées au médecin de Cos. Il serait d'ailleurs plus juste de parler d'œuvres qui gravitent autour de lui, car dans ces lettres Hippocrate n'est pas toujours l'expéditeur/locuteur : il est parfois le destinataire, parfois même un simple sujet de conversation représenté par la troisième personne du singulier.

La série des lettres se découpe en trois parties. Un premier échange, des lettres 1 à 9, traite de la demande faite par le Grand roi Artaxerxès d'un médecin pour soigner son peuple en proie à une épidémie. Par l'intermédiaire du satrape Tiribaze, il fait une offre à Hippocrate, qui la refuse en arguant qu'il ne veut pas soigner les ennemis des Grecs. Dans cette série, Hippocrate n'est l'expéditeur que de deux lettres, le destinataire d'une seule. Les deux dernières lettres déplacent l'échange épistolaire : le Grand roi somme les habitants de Cos de lui livrer Hippocrate, ces derniers refusent, dans une lettre au statut énonciatif ambigu, à mi-chemin entre un décret et une réponse épistolaire.

La deuxième partie cohérente du corpus comprend les lettres 10 à 17. La première lettre est une requête envoyée par les habitants d'Abdère à Hippocrate pour le prier de venir soigner leur compatriote Démocrite, qui semble atteint de folie. Les sept lettres suivantes sont expédiées par Hippocrate : dans la lettre 11, il accepte de venir rendre visite à Démocrite, mais suspend son jugement sur le diagnostic avant d'avoir procédé à l'examen du patient ; les lettres 12 à 16 sont envoyées à divers amis d'Hippocrate et concernent les préparatifs du voyage ; la lettre 17 se situe juste après la rencontre d'Hippocrate et Démocrite, et il s'agit

d'un long récit (plus long à lui seul que les sept lettres précédentes) de l'entrevue entre les deux hommes. Hippocrate a alors compris en entendant Démocrite parler qu'il n'est pas malade, mais qu'au contraire ses compatriotes ont été incapables de comprendre sa philosophie (et notamment son rire systématique). Cette série se rattache à la précédente par la mention de l'intégrité médicale d'Hippocrate face au Grand roi.

La dernière série s'articule de manière plus lâche à ce qui précède. Les lettres 22 et 24 (la première à son fils Thessalos, la seconde au roi Antigone) sont peu représentées dans la tradition manuscrite et semblent être clairement postérieures (la lettre 24 est d'ailleurs donnée, dans une autre tradition chez Paul d'Égine, et dans une version plus condensée, comme écrite non par Hippocrate mais par Dioclès). La lettre 23, peu représentée elle aussi, est une lettre de Démocrite à Hippocrate qui n'entretient pas de rapports directs avec celles qui précèdent : il s'agit d'une petite somme anatomique qui fait penser au milieu alexandrin hellénistique, dans une approche qui alterne entre philosophie et médecine.

Les lettres 18 à 21 enfin sont destinées à suivre les lettres 11 à 17, mais marquent une rupture de ton assez nette. Cet échange de quatre lettres est celui sur lequel nous concentrons ici l'analyse. Nous avons affaire plus précisément à deux paires : à chaque fois, une lettre et sa pièce jointe. Dans la lettre 18, Démocrite écrit à Hippocrate et annonce à la fin qu'il joint à sa lettre le traité qu'il était en train de composer lors de leur entrevue, intitulé *Περὶ μανίης*, *Sur la folie*¹. La lettre 19 est donc jointe à la précédente et contient le traité en question². La lettre 20 est la réponse d'Hippocrate à la lettre 18. Et de manière tout à fait parallèle, Hippocrate joint à sa missive un traité de sa composition, le *Περὶ ἐλλεβορίσμου*, *Sur l'elléborisme*³. Enfin la lettre portant le numéro 21 contient les développements d'Hippocrate sur l'administration de l'ellébore et sur les purgations en général.

Les lettres introductives : la lettre 18 et la lettre 20

On a affaire à une démarche judiciaire de la part des deux personnages dans cet échange : Démocrite le premier procède dans la lettre 18 à une argumentation mixte, mêlant défense et attaque, mais les deux dimensions ne s'adressent pas

¹ Ce titre ne figure pas dans le catalogue que dresse DIOGÈNE LAËRCE (9, 7) des œuvres de Démocrite. Il est toutefois remarquable qu'un certain nombre des ouvrages cités sont des ouvrages médicaux : *Πρόγνωσις*, *Περὶ διαίτης ἢ διαιτητικόν*, *Ἱητρικὴ γνώμη*, *Περὶ πυρετοῦ καὶ τῶν ἀπὸ νόσου βησσόντων* ; il semble donc établi que la tradition prête à Démocrite des connaissances médicales.

² Du moins, elle se présente comme telle. Nous reviendrons ensuite sur la nature de la lettre.

³ Là encore, ce titre n'est mentionné nulle part ailleurs comme un traité hippocratique.

exactement à la même personne. Dans un premier temps, Démocrite se défend de l'accusation de folie portée par ses concitoyens, qui constitue le fil narratif des lettres 11 à 17. La pièce jointe donnée en lettre 19, et assimilée au *Περὶ μανίης*, sert alors de preuve de sa santé d'esprit : l'idée suggérée, quoique jamais explicitée dans la lettre, est qu'un tel texte ne saurait être le produit d'un esprit dérangé (à l'instar de Sophocle lisant, selon la légende, des extraits de son *Œdipe à Colone* au tribunal⁴) ; à cela s'ajoute l'ironie que ses recherches portent justement à ce moment-là sur la folie. Cette défense s'adresse bien à Hippocrate, énonciation épistolaire oblige, mais à travers lui ce sont les Abdéritains et leur diagnostic hâtif (auquel Hippocrate se serait, selon Démocrite, rallié à tort) qui sont visés. La deuxième partie de la lettre consiste en un réquisitoire plus personnellement adressé à Hippocrate : Démocrite l'accuse d'avoir voulu utiliser à mauvais escient de l'ellébore et le met en garde contre les dangers de ce remède lorsqu'il est mal employé.

La lettre 20 est le contrepoint, la défense du médecin : Hippocrate se plaint de l'erreur commune de jugement qui consiste à attribuer, dans les cas de maladie où intervient le médecin, l'échec du traitement à ce dernier et la guérison aux dieux. Il rappelle d'ailleurs que nul n'est infailible et qu'Asclépios lui-même n'était pas capable de tout guérir. Il reconnaît la santé mentale de Démocrite mais se défend d'avoir voulu lui administrer de l'ellébore à la légère, assurant qu'il aurait pris toutes les précautions nécessaires avant de se risquer à un traitement dont il connaît la puissance et les risques. Enfin, en réponse au traité envoyé par Démocrite, Hippocrate propose l'un de ses propres ouvrages, consacré à l'ellébore, pour démontrer à la fois sa compétence médicale en général et ses connaissances sur cette plante en particulier.

Il est remarquable que ces deux lettres forment un couple pertinent au sein de l'échange suivi entre Démocrite et Hippocrate. Elles répondent à un objectif tout à fait similaire : la défense de son art (la physique au sens antique pour Démocrite, la médecine pour Hippocrate), preuve à l'appui. On y trouve des parallèles, qui font de la lettre 20 une réponse presque terme à terme à la lettre 18.

Ainsi, Hippocrate se défend d'avoir apporté de l'ellébore en reprenant l'expression de la lettre 18, *ὡς μεμηνότα*, mais le verbe principal est sensiblement différent : à *πεισθείς* sous la plume de Démocrite, il substitue *ἐσήχθην*, manière, semble-t-il, d'atténuer sa responsabilité ou du moins son adhésion à l'avis des Abdéritains. La lettre 18 suggère qu'il était convaincu de la folie de Démocrite et que ce dernier l'a, par son discours philosophique, détrompé à temps⁵ ; au

⁴ Sur cette anecdote, cf. par exemple CICÉRON, *Sen.* 7, ou encore PLUTARQUE, *Mor.* 785a.

⁵ Un peu plus loin dans la lettre 18, il imagine que si Hippocrate l'avait trouvé dans une autre situation de travail, plus opposée encore au sens commun, il aurait probablement conclu qu'il était bel et bien fou (*εἰ μὴ κατειλήφεις με γράφοντα, ἀνακεκλιμένον δὲ ἢ σχέδιον περιπατοῦντα καὶ προσομιλῶντα ἑμαυτῷ ὅτε μὲν δυσχεραίνοντα, ὅτε δὲ μειδιῶντα ἐπὶ τοῖσιν ἐννοουμένοισιν ὑπ' ἐμεῖο καὶ τοῖσι μὲν προσομιλέουσι τῶν γνωρίμων οὐ προσέχοντα, ἐφιστάντα δὲ τὴν διάνοιαν καὶ σκεπτόμενον ἐκπάγλως*, « Si tu ne m'avais pas trouvé en train

contraire, le choix du verbe εἰσάγω évoque une demande à laquelle Hippocrate se plie, mais sans y adhérer et réservant son jugement avant l'observation.

Lettre 18

Εἰ γὰρ τοι πεισθεῖς ὡς μεμνηότα με ἐπότισας, ἐν πιτυτῇ μανίῃ ἂν ἐγγένοι καὶ σέο τέχνην κατεμέμψαντο ὡς παραίτην παρακοπῆς γεγενημένην.

« Car si, persuadé que j'étais fou, tu m'avais fait boire le remède, c'est dans la potion que la folie serait née, et ils auraient accusé ton art d'être la cause de ma perte d'esprit. »

Lettre 20

Ἐσῆχθην μὲν οὖν, ᾧ Δημόκριτε, ὡς μεμνηότα ἐλλεβοριῶν, οὐ καταμαντευσάμενος ὅστις ποτ' εἴης.

« Certes, on m'a poussé, Démocrite, à t'administrer l'ellébore comme à un fou, mais je ne pouvais par avance deviner quel allait être ton état⁶. »

Dans la suite de sa lettre, Démocrite continue en donnant à Hippocrate une brève leçon de médecine, mentionnant les devoirs du médecin à la troisième personne (Χρῆ οὖν τὸν ἱητρὸν...). Cette mise à distance semble à la fois ne pas mettre directement en cause Hippocrate, puisque les conseils ne lui sont dans un premier temps pas donnés à la deuxième personne, et en même temps mettre cruellement le doigt sur le reproche que lui fait Démocrite : il n'a pas vraiment agi comme devrait le faire un médecin. Il insiste sur la nécessité du discernement (κρίνειν, ἀνακρίνειν ὡς... καὶ πότερον) qui permet de découvrir les causes de la maladie : c'est précisément là que Démocrite repasse à la deuxième personne, associée à un futur (εὐρήσεις) qui par contraste avec la situation qui vient d'arriver rappelle encore une fois les manques du médecin⁷.

Le style de ce passage rappelle les réflexions philosophiques que l'on peut trouver dans bon nombre de textes de la *Collection hippocratique*⁸ ainsi que dans plusieurs fragments de philosophes présocratiques. Cela correspond tout à fait au

d'écrire, mais allongé, ou en train de marcher lentement et de converser avec moi-même, tantôt contrarié, tantôt souriant aux idées nées dans mon esprit, sans prêter attention à ceux de mes connaissances qui m'adressaient la parole, en concentrant au contraire ma pensée et en examinant les choses à l'extrême ». D'une manière générale, cette lettre comporte une bonne partie à l'irréel du passé ; dans la lettre 20, Hippocrate y oppose le réel, pour rappeler qu'il a effectivement agi avec circonspection, quelque intention que lui prête le philosophe.

⁶ Les traductions du texte des *Lettres* sont personnelles ; celles des autres textes de la *Collection hippocratique* sont celles des éditions indiquées en bibliographie, traduites en français le cas échéant.

⁷ Ἐκ γὰρ τούτων ἀπάντων εὐχερῶς τὴν νοῦσον εὐρήσεις, « car c'est d'après tous ces éléments que tu découvriras aisément la maladie ».

⁸ Sans prétendre réduire à une seule source d'inspiration, nous pouvons mentionner *Alim.* 23, pour l'emploi du mot rare οὐλομελίη, pour le style aphoristique et l'approche philosophique et holistique de la médecine. Ce traité tardif, probablement d'époque hellénistique, pourrait être assez proche de l'auteur des *Lettres*.

style de la lettre 17, dans le long passage au discours direct de la lettre d'Hippocrate où le philosophe développe ses théories sur l'univers et d'une manière générale, ce mode d'expression est conforme à l'*ethos* du sage qui est construit à travers cette partie de la collection des *Lettres* (10 à 17), dans laquelle Hippocrate et Démocrite partagent la lumière.

À ces attaques, Hippocrate répond, comme nous l'avons vu, en défendant son approche prudente, mais il se livre aussi à une défense de la médecine en général, ce qui lui permet de répondre à la fois à la leçon humiliante de son correspondant et au risque qu'il évoque, à savoir qu'il aurait été jugé responsable (en cas d'échec de l'intervention) de la folie de Démocrite :

σέο τέχνην [ἄν] καταμέμψαντο ὡς παραιτήν παρακοπῆς γεγενημένην...

« Ils auraient accusé ton art d'être l'une des causes de ma folie. »

En reprenant le verbe καταμέμφομαι, il oppose le cas où le soin du médecin réussit à celui où il échoue, pour montrer que ce dernier reçoit plus souvent des blâmes que des éloges :

Ἱητρικῆς τέχνης, ᾧ Δημόκριτε, κατορθώματα μὲν οἱ πολλοὶ τῶν ἀνθρώπων οὐ παντάπασιν ἐπαινοῦσι, θεοῖσι δὲ πολλάκις προσαρτῶσιν. Ἦν δέ τι ἡ φύσις ἀντιπρήξασα ὑπεκλύσῃ τὸν θεραπευόμενον, τότε ἱητρὸν καταμέμφονται παρέντες τὸ θεῖον.

« La plupart des hommes, Démocrite, ne loue pas vraiment les succès de l'art médical, mais les attribue aux dieux. En revanche, si la nature vient entraver la guérison et abattre celui que le médecin soigne, alors c'est lui, le médecin, que l'on accuse, en laissant de côté la dimension divine. »

Il est assez significatif que la lettre commence par cette phrase, qui évoque un point de vue tout à fait courant dans les traités de la *Collection hippocratique*⁹.

Enfin, si on examine la fin des deux lettres, on peut y voir une expression strictement parallèle, d'ailleurs explicitement soulignée par le καὶ αὐτός de la lettre 20 :

Lettre 18

Ἀπέσταλκα δέ σοι τὸν Περὶ μανίης λόγον.

« Je t'ai envoyé mon traité *Sur la folie*. »

Lettre 20

Ἀπέσταλκα δέ σοι καὶ αὐτὸς τὸν Περὶ ἐλλεβορισμοῦ λόγον.

« Je t'ai moi aussi envoyé mon traité *Sur l'elléborisme*. »

Ces deux lettres constituent donc bien un ensemble cohérent. Elles auraient d'ailleurs pu servir de point de départ à un nouveau volet de correspondance,

⁹ Cf. par exemple HIPPOCRATE, *Lex* 1 ; *De arte* 4 ; *De morbis* 1, 9.

puisque Hippocrate demande à Démocrite de continuer à lui écrire plus fréquemment pour lui faire partager sa sagesse. Mais le seul avatar de ces échanges souhaités serait la lettre 23 de Démocrite à Hippocrate, assez isolée dans la collection et d'un ton bien différent des lettres 18 et 20.

En revanche, la mention dans la fin des deux lettres de l'envoi d'un petit traité a amené la tradition à combler ce manque : ce sont les deux lettres 19 et 21, qui sont constituées d'une compilation de citations, avec source ou non. Si leur forme est globalement similaire, il existe toutefois des différences entre les deux et il est donc intéressant de les examiner successivement.

Afin d'étudier la manière dont les citations sont faites dans ces textes, nous ajoutons un préalable méthodologique : nous ne commenterons pas les variations dialectales qui existent entre les lettres et les sources dans la *Collection hippocratique*. Les textes de la *Collection* nous sont parvenus, pour la plupart, dans le dialecte ionien, mais les *Lettres* présentent à de nombreuses reprises des formes en ionien-attique ou influencées par la κοινή. Toutefois, il peut tout à fait s'agir d'accidents de la transmission (les manuscrits divergent d'ailleurs plus d'une fois) pour des textes qui n'ont pas connu le même degré d'harmonisation. Quand bien même le compilateur réécrirait volontairement le texte dans un dialecte plus courant, nous ne pouvons donc jamais en être sûr et il nous paraît plus prudent de ne pas nous attarder sur ce point. Beaucoup plus riche d'enseignement sera le choix fait par l'auteur des lettres dans le matériau à sa disposition, ainsi que la manière dont il utilise ce matériau, de la copie fidèle à la réécriture complète, à la marge du processus de citation.

Pour les mêmes raisons, nous ne nous attarderons pas, sauf si l'on peut en tirer une différence de sens significative, sur les variations mineures dans l'ordre des mots, la présence ou non de l'article, l'emploi d'un verbe simple à la place d'un préverbe, et vice versa, ou encore d'un préverbe comportant un préverbe différent. Là encore, il pourrait tout à fait s'agir d'une variante de texte que le compilateur a lue, et qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, ou bien d'une variante dans le texte des *Lettres*. Ces légères variations pourraient aussi être dues à un défaut de mémoire, pour des citations faites de tête : il ne s'agit pas de prétendre dévoiler avec certitude les intentions du compilateur et d'affirmer de manière péremptoire que telle variation est volontaire, telle autre accidentelle, mais de postuler raisonnablement qu'il a pu se tromper sur la présence ou non d'un article, ou sur une forme de préverbe dont le sens diffère à peine du verbe simple.

La lettre 19

Cette lettre correspondrait donc au Περὶ μανίης promis par Démocrite et il apparaît en effet qu'elle ne possède pas les caractéristiques requises habituellement pour qualifier un texte de lettre : il n'y a aucune formule de salut

au début, aucune non plus à la fin¹⁰. On n’y trouve aucune adresse au vocatif qui interpelle explicitement Hippocrate, aucun élément non plus qui permette tout à fait formellement d’identifier le locuteur comme étant Démocrite. Nous pourrions considérer que cela est vrai d’autres lettres¹¹, mais ici nous verrons que le problème prend une autre dimension.

Selon les manuscrits, la formule qui introduit la lettre est soit :

Ὁ περὶ μανίης λόγος.

« Discours sur la folie. »

soit :

Δημόκριτος Ἱπποκράτει περὶ μανίας.

« Démocrite à Hippocrate, sur la folie. »

soit :

Τὸν περὶ μανίης λόγον αὐτῷ γραφέντα ἐν τῷ Περὶ ἱερῆς νόσου.

« Le discours sur la folie qui lui est destiné, rédigé dans *Maladie Sacrée*. »

Cette dernière formule est beaucoup plus précise, quoique incomplète¹² : elle indique déjà que les éléments sur la folie vont être empruntés au traité *Maladie Sacrée*. Cela est par ailleurs explicitement dit dès la première phrase, ὡς ἔφην ἐν τῷ Περὶ ἱερῆς νόσου, « comme je l’ai dit dans *Maladie Sacrée* ». Tous les manuscrits sont unanimes sur la forme du verbe, ἔφην, à la première personne du singulier. Il s’agirait donc d’une auto-citation de la part de Démocrite, référence à l’un de ses ouvrages qui porterait ce titre, et un tel traité aurait très bien pu exister.

La difficulté vient du fait qu’un traité portant ce nom nous est parvenu dans la *Collection hippocratique* et que c’est effectivement cette source qui est utilisée. Il s’agit d’un ouvrage que l’on peut lier aux productions de l’école de Cos du milieu du v^e siècle av. J.-C. ; le style et le contenu indiquent que l’auteur de ce traité est probablement le même que celui de *Airs, Eaux, Lieux*.

Dans le troisième titre, le pronom αὐτῷ est d’ailleurs particulièrement ambigu : reprend-il Démocrite, auteur de la lettre précédente dans l’ordre dans

¹⁰ Les manuscrits qui donnent les lettres d’Hippocrate ne présentent pas toujours, il est vrai, ces formules de fin de lettre : cf. par exemple la lettre 5 dans l’une des branches de la tradition, la lettre 6 dans l’autre branche. Mais cet « oubli » peut s’expliquer soit par la teneur des lettres (la lettre 5 est le refus qu’Hippocrate oppose à Hystanès), soit par un simple accident de la tradition. Pour la lettre 19, il n’y a aucune variante qui propose une formule de salut, cela semble donc bien être significatif.

¹¹ Certaines lettres ont circulé sous le nom d’Hippocrate et d’autres médecins célèbres, sans qu’on puisse exactement en situer l’origine. Cf. *supra* les remarques sur la lettre 24.

¹² La deuxième partie de la lettre est empruntée aux *Épidémies* de la *Collection hippocratique*.

lequel la collection nous est parvenue ? Cela correspondrait au fil narratif et au ἔφην de la première phrase. Ou bien s'agit-il d'Hippocrate ? Car les citations viennent bien de la *Collection hippocratique*.

Les deux formules qui signalent explicitement les citations dans la lettre sont contradictoires¹³ : pour la première, nous l'avons vu, tous les manuscrits portent la première personne ; pour la seconde, c'est l'inverse. Pour introduire la citation des *Épidémies*, on trouve invariablement la deuxième personne du singulier (Ἐν δὲ τῷ πέμπτῳ τῶν Ἐπιδημιῶν ἱστορήσας..., « Dans le cinquième livre des *Épidémies*, tu as observé... »). Cette fois-ci, il s'agit donc bien des *Épidémies* de la *Collection hippocratique*, ce qui nous laisse avec cette incohérence : soit le texte a effectivement été composé pour s'intercaler entre les lettres 18 et 20, et la première citation pose problème ; soit il s'agit d'une compilation hippocratique qui n'avait à l'origine rien à voir, et qui a été rajoutée ici *a posteriori*.

Si l'on retient la première hypothèse, on peut difficilement résoudre cette incohérence autrement qu'en invoquant une erreur dans le processus. Soit le texte que nous lisons aujourd'hui est incorrect : on devrait avoir ἔφης. C'est d'ailleurs l'opinion de Littré, qui corrige ainsi dans son édition, pour que le texte redevienne cohérent. Soit l'auteur tenait le traité qui fait aujourd'hui partie de la *Collection hippocratique* pour un ouvrage du philosophe Démocrite. Cette dernière position nous semble assez improbable, dans la mesure où tout le reste des citations, y compris comme nous allons le voir, celles de la lettre 21, provient bien du Corpus hippocratique.

Si l'on tient plutôt à la deuxième hypothèse, il faudrait supposer qu'un éditeur ou un copiste bien intentionné aurait ajouté ici, pour combler le blanc, un recueil d'extraits sur la purgation, de sa fabrication ou non. Il aurait alors peut-être corrigé la première en deuxième personne pour ἱστορήσας mais aurait omis de le faire pour ἔφην, créant ainsi cette incohérence. Quoi qu'il en soit, nous allons étudier de plus près comment l'auteur du texte traite les extraits qu'il cite.

La première partie de la lettre est une reprise des paragraphes 14 et 15 du traité *Maladie sacrée*. Le compilateur ajoute simplement une brève relative au début (τοῦ ἐγκεφάλου, ἐν ᾧ ἐστὶ τὰ τῆς ψυχῆς ἔργα, « de l'encéphale, dans lequel sont les opérations de l'âme »), qui est en fait une reformulation synthétique du paragraphe 13 du même traité, afin de clarifier l'enchaînement des idées. Dans tout le début de la citation, nous avons affaire, dans les grandes lignes, à une citation exacte. Un élément est toutefois modifié.

Là où la *Maladie sacrée* commence par une première personne du pluriel (μαινόμεθα), la lettre présente un participe au datif masculin singulier

¹³ En tout cas, elles le sont dans notre cas où la source est la même : la *Collection hippocratique*. Dans un autre contexte, rien n'empêcherait un épistolier de convoquer deux sources différentes, ses propres ouvrages et ceux de son destinataire, pour illustrer sa démonstration.

(μαινομένῳ). On trouve un peu plus loin dans la lettre la reprise à l'identique d'une forme à la deuxième personne (γνώση), ce qui nous confirme que le compilateur ne s'interdit pas d'utiliser des formes ancrées dans la situation d'énonciation. La modification de cette première personne est donc bien volontaire. Il pourrait ici s'agir d'un élément de cohérence textuelle, permettant de mieux raccrocher cette lettre à la précédente : puisque Démocrite cherche à prouver qu'il n'est pas fou, il éviterait la première personne du pluriel, même avec un sens général (« nous les êtres humains »), pour qu'il ne puisse y avoir aucune mauvaise interprétation.

Dans la suite de la citation, le compilateur commence à raccourcir le texte source, soit en supprimant purement et simplement certains passages, soit en les reformulant de manière condensée. Il serait fastidieux de reprendre chaque mot, mais on peut prendre à titre d'exemple la subordonnée suivante dans le texte de la *Maladie sacrée* : ἐπὶ τὸ αἷμα ἐπέλθη πολὺ ἐπὶ τὸν ἐγκέφαλον καὶ ἐπιζέση, « quand le sang y parvient en abondance et y bouillonne », que l'on retrouve sous la forme de deux mots, un génitif absolu, dans notre lettre, au même endroit que dans la source : ἐπιζέσαντος αἵματος. Le compilateur semble sélectionner l'information qui lui paraît la plus importante, et l'exprime de manière plus ramassée, avec le génitif absolu, sans l'article ; on peut émettre l'hypothèse qu'il sous-entend le reste de la subordonnée, comme contenu en quelque sorte dans le préverbe ἐπι-¹⁴, remotivant la valeur spatiale qui n'était pas nécessairement la valeur que l'auteur de la *Maladie sacrée* avait à l'esprit.

On remarque toutefois quelques substitutions de vocabulaire qui ne sont pas sans intérêt, lorsque l'auteur envisage deux types de manifestations de folie :

Lettre 19

οἱ μὲν γὰρ ὑπὸ φλέγματος μαινόμενοι ἤσυχοί τε εἰσὶ καὶ οὐ βόηται οὐδὲ θορυβώδεις, οἱ δὲ ὑπὸ χολῆς πρήκται καὶ κακοῦργοι καὶ οὐκ ἡρεμαῖοι.

« Car ceux qui sont fous sous l'effet du phlegme sont tranquilles, ils ne sont pas criards ni agités ; ceux qui au contraire le sont sous l'effet de la bile ne tiennent pas en place, agissent méchamment et ne restent pas tranquilles. »

Morb. Sacr. 15

οἱ μὲν γὰρ ὑπὸ τοῦ φλέγματος μαινόμενοι ἤσυχοί τε εἰσὶ καὶ οὐ βόῳσιν οὐδὲ θορυβέουσιν, οἱ δὲ ὑπὸ χολῆς κεκράκται καὶ κακοῦργοι καὶ οὐκ ἀτρεμαῖοι...

« Car ceux qui sont fous sous l'effet du phlegme sont tranquilles, ils ne crient pas et ne s'agitent pas (*ou* ne font pas de vacarme) ; ceux qui au contraire le sont sous l'effet de la bile hurlent, agissent méchamment et ne cessent de trembler... »

¹⁴ À noter toutefois, si l'on admet cette hypothèse, que l'on perd l'information véhiculée par la forme adverbiale πολὺ, qui ne saurait faire partie des sèmes du préverbe ἐπι-. Dans les autres situations de reformulations, on constate aussi que le texte de la lettre présente une précision moindre et un sens appauvri.

L'auteur de la lettre remplace dans le premier groupe ternaire les deux verbes, βοῶσιν et θορυβέουσιν, par un substantif et un adjectif, βοηταί et θορυβώδεις, tous deux attributs au même titre que ἡσυχοί, ce qui harmonise l'énumération et crée un effet de parallélisme plus marqué avec le groupe ternaire suivant. De plus, il s'agit d'un vocabulaire plus précis, technique, avec un composé en -ώδης caractéristique du vocabulaire médical¹⁵ et un nom d'agent, hapax, qui essentialise en quelque sorte les symptômes. Toutefois, le sens général n'en est pas radicalement modifié.

La modification dans le second groupe quant à elle change précisément le sens, car les mots qui sont substitués ont un sens différent : l'auteur de la lettre remplace l'original κεκράκται par πρήκται et l'original ἀτρεμαῖοι par ἡρεμαῖοι. Pour le premier mot, on a la substitution d'un terme rare à un autre, peut-être le résultat d'une variation dans les manuscrits¹⁶, mais avec un sens bien différent (πρήκτης signifie « qui agit » dans le contexte, c'est-à-dire « qui ne tient pas en place ») ; pour le second, le terme que l'on trouve dans le traité de la *Maladie sacrée* a un sens beaucoup plus précis (ἀτρεμαῖος, « qui n'est pas secoué de tremblements »), alors que l'auteur de la lettre emploie un adjectif beaucoup plus vague (ἡρεμαῖος, « tranquille »).

Le résultat est que le groupe ternaire dans la lettre jouit d'une unité de sens plus forte, mais l'opposition qui se dessine avec le premier groupe est moins convaincante. Au contraire, dans la *Maladie sacrée*, selon que l'on comprend θορυβῶ comme « faire du vacarme » ou comme « s'agiter », κεκράκται renvoie à οὐ βοῶσιν (et οὐ θορυβέουσιν dans la première hypothèse), κακοῦργοι et οὐκ ἀτρεμαῖοι à ἡσυχοί (et οὐ θορυβέουσιν dans la seconde hypothèse).

Donc soit le compilateur avait accès à un texte différent de celui qui nous est parvenu et le témoignage des *Lettres* nous en donne un aperçu, soit il a choisi d'harmoniser le deuxième groupe ternaire en modifiant quelque peu les termes employés, déplaçant ainsi légèrement le sens. Une dernière hypothèse que l'on peut formuler serait celle de la mémorisation : le compilateur pourrait avoir confondu, en citant de mémoire, des mots aux sonorités proches, induit en erreur par le champ sémantique commun de πρήκτης, κακοῦργος et οὐκ ἡρεμαῖος. Il aurait ainsi perdu la cohérence plus subtile du texte source.

La deuxième partie de la lettre 19 est une reprise de deux cas mentionnés dans les *Épidémies*. Le texte fait explicitement référence au livre 5 et on les trouve effectivement aux paragraphes 80 et 81 ; mais il s'agit en l'occurrence de cas qui apparaissent aussi dans le livre 7, paragraphes 86 et 87, avec des variations mineures. L'une des questions que l'on peut poser est donc de savoir si la source

¹⁵ Cf. OP DE HIPT 1972 et BOEHM 2009.

¹⁶ Difficile toutefois de considérer que κεκράκται est une *lectio difficilior*, dans la mesure où l'on ne peut pas vraiment dire que le terme πρήκτης, un hapax à notre connaissance, soit un terme de remplacement particulièrement naturel, et la réciproque est vraie aussi. On aurait plutôt affaire à deux authentiques variantes.

donnée dans la lettre est « honnête », ou si la véritable source est en réalité le livre 7. Pour le premier cas, et malgré ce que prétend l’auteur, c’est bien la version du livre 7 qui sert de source : on voit apparaître dans le texte du compilateur certains éléments de description du cas (ἄγνοια, φλεβοτομία, ὑδροποσίη, μελίκρητον) présents uniquement dans la version du livre 7 et lorsqu’il y a conflit, la préférence va aussi au livre 7 (παραληρήσις dans la lettre et le livre 7, contre ληρήσις dans le livre 5).

Pour le second cas, la situation est beaucoup moins claire et ce pour deux raisons : d’une part, les deux versions dans les *Épidémies* ne diffèrent que très peu¹⁷ ; d’autre part, la reprise dans la lettre est très courte et la reformulation est telle que l’on ne peut pas véritablement savoir quelle version son auteur avait à l’esprit ou sous les yeux. Nous ne nous prononcerons donc pas.

Il est remarquable que, dans tout le matériau des *Épidémies*, qui présentent un grand nombre de cas décrits avec plus ou moins de détails, dont plus de deux traitent de la folie, le compilateur en sélectionne deux qui se suivent dans le texte source (quelle que soit la source). Il semble donc bien que ce soit la mémorisation de ces cas qui pousse ici l’auteur à fonctionner de la sorte : l’un des deux cas lui est revenu en mémoire et, par association d’idée, il s’est aussi souvenu de celui qui venait juste avant ou juste après. Cela est d’autant plus intéressant que, si le cas mentionné en 5, 79 traite du choléra et n’a rien à voir avec l’affection mentale, le cas de 5, 82, un certain Démoclès, évoque lui aussi une forme de folie. Alors, soit notre compilateur ne s’en est pas souvenu, soit il ne l’a pas jugé pertinent (peut-être les connaissances médicales de son époque considéraient-elles ce cas comme ne relevant plus de la folie ?), soit il ne voulait pas rallonger encore son texte et a choisi de s’en tenir aux deux autres exemples.

L’auteur de la lettre procède ici à une reformulation très condensée des deux cas cités : il ne donne pas les noms, mais le premier cas, celui d’un certain Androthalès, passe de 87 mots dans les *Épidémies* à 37 dans la lettre ; le second, celui d’un certain Nicanor, passe de 36 mots à 19 mots. Il coupe pour ainsi dire de moitié, se concentrant sur le vocabulaire technique et laissant de côté les aspects que l’on pourrait qualifier de « narratifs », ou tout ce qui concerne l’évolution des symptômes dans le temps. Ainsi, pour le second cas, l’auteur de la lettre ne prend pas la peine de préciser comme le fait le texte des *Épidémies* que les symptômes ont disparu au bout de quelque temps. En somme, il efface ce qui fait vraiment l’originalité des *Épidémies*, à savoir des études de cas singuliers détaillées et non un traité général, et ne conserve que les aspects médicaux (du moins ceux qu’il considère comme importants), au point de gauchir parfois le sens original.

On remarquera en effet que la reformulation, sous une forme plus brève, ne va pas sans certaines ambiguïtés : c’est le cas pour l’utilisation du terme ὑποστροφή.

¹⁷ Φωνῆς ἀλοῦ ἀρχομένης ἀλεῖν dans le livre 5 et ἀρχομένης ἀλεῖν (sc. ἀλητρίδος) dans le livre 7 ; le reste ne présente aucune différence significative.

Lettre 19

ᾧ ἐγένετο ἀφωνία, ἄγνοια,
 παραλήρησις συχναί καὶ
 ὑποστροφαί.

« À qui il est arrivé perte de la voix,
 perte de conscience, nombreuses
 divagations et récidives. »

Epid. 7, 85

Ἀνδροθαλεῖ ἀφωνία, ἄγνοια,
 παραλήρησις· λυθέντων δὲ
 τούτων, περιήει ἔτεα συχνὰ καὶ
 ὑποστροφαί ἐγίνοντο.

« À Androthalès [il est arrivé]
 perte de la voix, perte de
 conscience, divagation ; après la
 résolution de ces accidents, il
 survécut de nombreuses années,
 avec des récidives. »

Dans le passage des *Épidémies*, on voit en effet que l'on a nettement deux temps dans le raisonnement : les symptômes d'abord (ἀφωνία, ἄγνοια, παραλήρησις), puis l'évolution de la maladie. À cet égard, on comprend ὑποστροφαί comme J. Jouanna dans son édition du texte : « récidives ». Dans la lettre, le compilateur condense tous ces éléments en une seule énumération, avec un καὶ entre les deux derniers éléments uniquement. Cela conduit à une formulation beaucoup moins claire et qui pose donc un défi à la compréhension et à la traduction. Ainsi, Littré traduit comme dans le texte source, par « récidives » ; Smith propose quant à lui de traduire par « *failings* », « affaiblissements », considérant que l'énumération du compilateur vient du fait qu'il aurait mal compris le texte des *Épidémies* et qu'il aurait pris ὑποστροφή pour un des symptômes évoqués. Si l'on peut penser que le texte source était suffisamment clair et que le compilateur en avait donc bien compris le sens, il est toutefois à noter que, pour qui n'a pas le texte source en tête ou sous les yeux, le passage de la lettre 19 est très ambigu¹⁸.

Enfin, dans sa reformulation, l'auteur de la lettre témoigne de quelques évolutions et simplifications de vocabulaire, notamment dans le cas des verbes : là où le texte source a recours au sous-entendu, l'auteur de la lettre a tendance à expliciter par l'emploi d'une forme de εἰμί ou de γίγνομαι. Pour le second cas, il remplace ἡμέρης δὲ ἀκούων οὐδὲν διετρέπετο par ἡμέρης δὲ ἀκούων οὐδὲν ἔπασχεν. Il semble donc préférer le verbe beaucoup plus générique, πάσχω, à l'emploi de διατρέπομαι (« être troublé »), plus précis, dans les *Épidémies* (les deux versions s'accordent là-dessus), même si le sens dans le contexte n'est pas fondamentalement modifié.

¹⁸ Dans la série des déplacements de sens, nous pourrions aussi commenter l'emploi de l'adjectif συχνός, qui porte sur l'un des symptômes dans la lettre alors qu'il portait sur ἔτεα dans le texte source. Mais la problématique est légèrement différente, dans la mesure où il n'y a pas de confusion possible. La raison semble plutôt être la mémoire du compilateur, qui replace l'adjectif à une place qui lui paraît cohérente dans son texte.

La lettre 21

Dans sa forme générale, la lettre 21 se présente comme la lettre 19 : plusieurs citations mises les unes à la suite des autres, avec une unité thématique, mais sans les marqueurs habituels de l'épistolarité. Ici, cette unité est l'usage de l'ellébore (comme le suggérait l'annonce dans la lettre 20, *περὶ ἐλλεβορίσμου*) et plus généralement de la purgation (*καθάρσις, καθαίρειν*). En effet, l'auteur a recours à des extraits qui décrivent ou recommandent spécifiquement une purgation avec de l'ellébore et d'autres où il s'agit de purgation¹⁹ sans préciser les moyens pharmacologiques pour y parvenir.

La méthode de citation est en revanche assez différente : là où la lettre 19 citait peu d'extraits, mais assez longs et détaillés, même s'ils sont condensés, la lettre 21 présente un grand nombre d'extraits courts, de brèves prescriptions puisées dans des sources diverses. Alors que dans la lettre 19, les sources étaient clairement identifiées²⁰, dans la lettre 21, le compilateur ne donne pas toujours l'origine de sa citation ; et même quand il la donne, cette dernière n'est pas toujours exacte.

On trouve en tout cinq mentions de la source et cette fois-ci l'identification de l'auteur ne fait pas de doute ; la formule à la première personne, toujours *ὡς ἔφη ἐν τῷ*, suivie du nom du traité, renvoie bien explicitement à Hippocrate, expéditeur de la lettre. Comme nous l'indiquons, ces sources ne couvrent pas l'ensemble des citations de la lettre, qui est un patchwork de nombreux morceaux²¹. Une fois passée la première mention d'un traité, il est difficile de savoir jusqu'où est censée courir la citation, si elle s'arrête à la fin de la phrase ou si l'extrait continue. Mais il est remarquable que cette première mention n'intervienne qu'après huit citations, autant de phrases et environ un quart de la lettre. À moins d'envisager qu'il s'agit d'une source qui s'applique, rétrospectivement, à tout ce que l'on vient de lire, il faut admettre que cette première partie est donnée sans l'origine des citations et de là, on peut aussi supposer que d'autres passages sont sans origine précisée.

La première référence donnée est au traité du *Pronostic* (*ἐν τῷ Προγνωστικῷ*), mais on n'en trouve aucune trace dans le traité qui nous a été transmis sous ce titre ; l'extrait se retrouve en revanche dans les *Aphorismes* 4, 17 et 18. Les deuxième et quatrième références sont à un traité que l'auteur de la lettre appelle *Sur la ptisane* (*ἐν τῷ Περὶ πτισάνης*), mais un tel traité ne nous est

¹⁹ Ou pour l'un d'entre eux, de « purgation excessive », *ὑπερκαθάρσις*.

²⁰ Si l'on met de côté l'ambiguïté de l'auteur pour le *Περὶ ἰερῆς νόσου* que nous avons déjà commentée.

²¹ Si on suit les découpages de nos éditions modernes, on trouve 19 extraits cités, mais lorsque ces derniers se suivent, par exemple dans les *Aphorismes*, on peut envisager que cela constituait dans l'esprit du compilateur une unité.

pas parvenu ; les deux extraits en question se lisent dans l'appendice au *Régime des maladies aiguës*. La cinquième référence est à un traité nommé *Sur les maladies des femmes* (ἐν τῷ Περὶ γυναικείων) ; mais encore une fois, si l'on cherche dans le traité que nous lisons sous ce titre aujourd'hui, on ne trouve pas trace de la citation. Finalement, seule la troisième référence, au *Prorrhétique* (ἐν τῷ Προρητικῷ), se trouve effectivement là où on l'attend, en 1, 71.

Pour le traitement des citations, on retrouve le même cas de figure que dans la lettre 19, avec des extraits reformulés, de manière plus condensée ; mais on trouve aussi à plusieurs reprises des extraits repris à l'identique, sans aucune variation par rapport au texte qui nous est parvenu. Enfin, on a quelquefois affaire à des ajouts, voire à des extraits qui ne correspondent à aucun texte connu.

Les extraits qui sont repris à l'identique se trouvent surtout au début de la lettre et sont empruntés au texte des *Aphorismes*. Un catalogue exhaustif serait fastidieux et inutile²². Nous en donnerons ici, à titre d'exemple, un passage emprunté aux *Aphorismes* 4, 16 :

Lettre 21

Ἐλλέβορος ἐπικίνδυνος τοῖσι σάρκας
ύγιᾶς ἔχουσι.

« L'ellébore est très dangereux pour
ceux dont les chairs sont saines. »

Aphor. 4, 16

Ἐλλέβορος ἐπικίνδυνος τοῖσι τὰς
σάρκας ύγιέας ἔχουσι.

« L'ellébore est très dangereux
pour ceux dont les chairs sont
saines... »

Ce cas est instructif, car le texte des *Aphorismes* ne s'arrête pas là, mais ajoute σπάσμον γὰρ ἐμποιεῖ. L'économie de ces trois mots semble bien mince et dans la mesure où le reste est copié à la lettre, on peut donc s'interroger sur ce qui a amené le compilateur à ne pas conclure l'aphorisme, comme il le fait dans d'autres cas. On peut émettre l'hypothèse qu'il a jugé, dans le contexte, que cette partie de l'aphorisme était suffisante pour son propos, à savoir prouver ses compétences dans l'administration de l'ellébore : il a bien en effet cité une situation où il ne faut surtout pas y avoir recours. La fin de l'aphorisme, qui décrit l'effet néfaste provoqué, n'est pas indispensable à cet égard. On peut aussi envisager, de manière beaucoup plus prosaïque, que l'auteur de la lettre cite de mémoire et qu'il a tout simplement oublié la fin de l'aphorisme ; il a peut-être cru le citer en intégralité parce que ce dont il se souvenait formait un texte cohérent et crédible (tous les aphorismes qui proscrivent d'administrer ou non telle ou telle substance ne précisent pas les conséquences).

²² On peut donner ici brièvement l'ensemble des textes identifiables, même s'ils ne seront pas tous étudiés dans le détail. On trouve dans l'ordre de la lettre : *Aphor.* 4, 13 ; 4, 14 ; 4, 15 ; 4, 16 ; 4, 19 ; 5, 1 ; 5, 4 ; 1, 2 ; 4, 17 ; 4, 18 ; 4, 20 ; *De diaeta acut.* 5 ; 40 ; 55 ; 57 ; *Prorrh.* 1, 71 ; *De diaeta acut.* 60.

Certaines des citations proposent, à côté de reprises fidèles, des reformulations abrégées comme on a pu les observer dans la lettre 19. Ainsi de la référence au texte d'*Aphorismes* 4, 14 :

Lettre 21

Ἐπὶν πίη ἐλλέβορον, πρὸς τὰς κινήσιας τῶν σωμάτων μᾶλλον ἄγειν, μὴ πρὸς ὕπνου.

« Quand il a bu de l'ellébore, l'engager à augmenter les mouvements du corps, non au repos. »

Aphor. 4, 14

Ἐπὶν πίη τις ἐλλέβορον, πρὸς μὲν τὰς κινήσιας τῶν σωμάτων μᾶλλον ἄγειν, πρὸς δὲ τοὺς ὕπνου καὶ τὰς ἀκινήσιας²³, ἦσσαν.

« Quand quelqu'un a bu de l'ellébore, l'engager à augmenter les mouvements du corps, et à diminuer le repos et l'absence de mouvement. »

On voit bien comment l'auteur de la lettre a résumé la deuxième partie du raisonnement, supprimant le balancement original en μὲν ... δέ et le parallélisme entre μᾶλλον et ἦσσαν, pour ne garder que ce qui permettait de comprendre l'idée générale. Il enlève de la précision au texte d'origine, effaçant notamment le terme technique ἀκινήσις, mais parvient à conserver le sens global.

Comme dans la lettre 19, ces reformulations s'accompagnent d'un vocabulaire volontiers plus vague, moins technique et nous avons déjà pu en voir un exemple. Un autre cas intéressant est le traitement que l'auteur de la lettre réserve aux passages tirés des *Aphorismes* 4, 17, 18 et 20. Il condense les deux premiers, intimement liés par le sens, il est vrai²⁴, et reformule aussi grandement le troisième et dans les deux cas, il remplace les termes précis qui évoquent la douleur (ὀδυνήματα en 4, 18 ; ἄλγημα en 4, 20) par ὀδύνη, beaucoup plus générique. Encore une fois, cela peut relever d'un choix dans la reformulation : utiliser un terme au sens plus large pour résumer, simplifier. Il peut aussi s'agir d'une question de mémorisation, une fois encore : on constate en effet qu'il ne rechigne pas à l'emploi de termes techniques, comme σκοτόδιος qu'il conserve dans *Aphor.* 4, 17. Il se pourrait donc que pour ces termes, ὀδύνημα, ἄλγημα, propres à la langue médicale certes mais qui ne constituent pas les entrées d'une nosographie ou d'une symptomatologie à proprement parler, sa mémoire ait substitué le terme générique, ὀδύνη, qui ne dénature pas vraiment le sens. Enfin, on peut envisager, pour les mêmes raisons (un terme générique, plus courant, préféré aux mots techniques) que l'auteur de la lettre a eu accès à un texte des *Aphorismes* qui comportait ὀδύνη, version de moins bonne qualité que le texte que l'on édite aujourd'hui.

²³ Ou μὴ κινήσιας dans certains manuscrits.

²⁴ Comme nous l'évoquions, le découpage en deux items plutôt qu'un n'est peut-être qu'une conséquence de choix d'édition.

On peut évoquer le même genre de questions pour le terme λυγμός qui est tout simplement omis dans la citation de *Aphor.* 5, 4 (on a σπασμὸς ἐπιγενόμενος au lieu de σπασμὸς ἢ λυγμὸς ἐπιγενόμενος) : l'auteur a-t-il voulu simplifier ? A-t-il mal retenu l'aphorisme et oublié la possibilité de la survenue d'un hoquet ? Ou a-t-il lu un texte incomplet, mal copié ? En l'absence d'autres éléments, il est à peu près impossible de trancher cette question.

Parmi les modifications entre le texte source et le texte de la lettre, un cas retient toutefois l'attention : c'est la mention d'une recette de purgatif à base de σησαμοειδές²⁵. L'auteur de la lettre renvoie à un texte qu'il nomme Περὶ πισάνης, mais l'extrait se trouve pour nous au paragraphe 60 de l'appendice au *Régime des maladies aiguës*. La recette est en tout point identique, à part le dosage de la plante en question : le texte source indique une drachme et demie de σησαμοειδές, alors que la lettre recommande une demi-drachme. La différence est de taille et les manuscrits sont unanimes²⁶.

On ne trouve malheureusement pas cette recette ailleurs : il y a bien chez Dioscoride un passage consacré à cette plante²⁷ et il lui prête lui aussi des vertus purgatives. Mais la recette qu'il propose est différente et ne permet pas de trancher. Nous sommes donc une nouvelle fois réduits aux hypothèses : l'auteur de la lettre a-t-il mal retenu la recette ? Ou bien le texte qu'il a consulté contenait-il une erreur ? À moins que ce ne soit notre version du *Régime des maladies aiguës* qui soit erronée ? Une dernière idée que l'on peut émettre serait de penser qu'à l'époque du compilateur, la recette de ce purgatif avait évolué, la formule ayant été améliorée. Ainsi, il l'aurait bien apprise dans sa formation comme une recette hippocratique, mais l'aurait donnée dans sa version « mise à jour », avec les connaissances de son temps.

Enfin, dans certains cas, notre compilateur ajoute des éléments. On peut le voir dans l'extrait qu'il reprend aux *Aphor.* 4, 20 encore une fois :

Lettre 21

Ἡ δὲ κάτω, ὅπου χωρὶς πυρετοῦ στρόφος, ὀσφύος ὀδύνη, γονάτων βάρος, **καταμήνια δυσεργοῦντα, ὀδύνη ἐν τοῖσιν ὑπὸ διάφραγμα.**

« Celle (sc. la purgation) par le bas, là où, sans fièvre, il y a coliques, souffrance des lombaires, pesanteur des genoux, menstrues difficiles, souffrances sous le diaphragme. »

Aphor. 4, 20

Ἀπυρέτοισιν ἐοῦσιν, ἣν γένηται στρόφος, καὶ γονάτων βάρος, καὶ ὀσφύος ἄλγημα, κάτω φαρμακείης δεῖσθαι σημαίνει.

« Dans les cas où il n'y a pas de fièvre, s'il survient des coliques, avec pesanteur des genoux, douleurs lombaires, cela indique qu'il faut purger par le bas. »

²⁵ Probablement ce que DIOSCORIDE (4, 152) appelle le σησαμοειδές μέγα, qui est aussi appelé « ellébore blanc », comme il le rappelle.

²⁶ On peut toujours imaginer que le texte que nous lisons est faux et le corriger.

²⁷ DIOSCORIDE 4, 148.

Sans insister une nouvelle fois sur les reformulations, on voit que l'auteur de la lettre ajoute deux cas pour la purgation par le haut qui n'étaient pas mentionnés dans le texte des *Aphorismes* qui nous est parvenu : καταμήνια δυσεργοῦντα, « menstrues difficiles » et ὀδύνη ἐν τοῖσιν ὑπὸ διάφραγμα, « douleurs en dessous du diaphragme ». Par conséquent, soit ces éléments étaient mentionnés dans une version des *Aphorismes* qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, mais qui est celle sur laquelle notre auteur a appris la médecine ; soit il les ajoute, d'après d'autres textes qu'il a lus, ou des découvertes qu'il a lui-même faites²⁸.

Quelques éléments enfin ne correspondent à rien de ce qui nous est parvenu dans la *Collection hippocratique*, ni dans la littérature médicale en général : c'est d'abord le cas d'un extrait qui prescrit la prudence dans un certain nombre de situations :

Φυλάσσεσθαι δὲ ἐν τῆσιν φαρμακοποσίησιν τοὺς ἀστείους τὰ σώματα, μάλιστα δὲ τοὺς μέλανας καὶ ὑγροσάρκους καὶ τοὺς ὑποζήρους δὲ καὶ ψελλοὺς καὶ τραυλοὺς.

« Et prendre garde, dans l'administration de ces potions, à ceux qui ont un corps en bon état, et particulièrement à ceux qui sont noirs, à ceux dont les chairs sont humides, à ceux qui sont un peu secs ainsi qu'à ceux qui bégaiement et buttent sur les mots. »

C'est ensuite une série de cas où la purgation est prescrite :

Καθαίρειν δὲ καὶ τοὺς ἐν χρονίοισι τεταρταίοισι καὶ τοὺς ἐν λιπυριώδει πυρετῷ χρονίους καὶ ὧν οὐκ ἔστι δίψος μηδὲ ἀπόκρισις, τούτους δὲ μὴ πρότερον τῶν τριῶν ἑβδομάδων, ποτὲ δὲ καὶ πλευριτικὸς καὶ εἰλεώδεις.

« Et purger aussi ceux qui souffrent de fièvres quartes chroniques et ceux qui souffrent de fièvre intermittente, ceux qui n'ont ni soif ni sécrétion (mais pour ces derniers, pas avant trois semaines), et parfois chez ceux qui sont atteints de pleurésie et de colique iliaque. »

Bien que l'on ne puisse en identifier l'origine, cet extrait est tout à fait naturel à la suite des recommandations précédentes et correspond bien aux choix de citations de l'auteur de la lettre.

Ce sont surtout des recommandations gynécologiques qui constituent les dernières citations du texte et cela est d'autant plus intéressant que l'auteur de la lettre donne ici une source, le *Περὶ γυναικείων*, comme nous l'avons noté, mais sans que cela corresponde à quoi que ce soit dans ce traité. On peut bien identifier certains passages qui, dans les traités gynécologiques de la *Collection*, évoquent la question de la purgation²⁹, mais cette citation semble avoir un statut un peu

²⁸ Il n'est sans doute pas anodin que l'un de ces deux ajouts concerne la gynécologie : on trouve ensuite d'autres réflexions gynécologiques qui ne correspondent à rien dans le *Corpus hippocratique* que nous lisons aujourd'hui.

²⁹ HIPPOCRATE, *Aphor.* 5, 36 ; *Nat. mul.* 23, 1 ; *Mul.* 1, 16 ; 2, 110 ; *De steril.* 23, 4. La liste n'est pas exhaustive.

particulier, à tel point qu'on en vient à se demander s'il faut vraiment lui chercher une source. L'auteur de la lettre dit en effet : καθαίρειν καὶ ἦν αἱ μήτραι καθάρσεως δέονται, « si les matrices ont besoin d'être purgées, les purger ». Difficile d'être plus évasif : le compilateur ne dit ni quand les matrices ont besoin d'être purgées (dans quelles affections, quels symptômes se manifestent quand c'est le cas), ni comment il faut s'y prendre pour la purgation. On a affaire à un parfait truisme qui n'apprend pas grand chose à qui le lit.

Dans ce cas limite, la mention du traité semble moins indiquer la source d'une citation exacte qu'un renvoi, pour qui précisément cherche à en savoir plus sur les purgations à prescrire aux femmes. On peut par ailleurs remarquer que cette prétendue citation arrive à la fin de la lettre, avec une fin particulièrement abrupte, comme dans la lettre 19. Même si cette hypothèse peut apparaître comme une facilité, on ne peut pas exclure que nous lisions ici un texte amputé et qu'il y avait bien citation détaillée ensuite, qui aurait été perdue.

Le travail sur les citations est en tout cas beaucoup plus problématique dans cette lettre 21 que dans la lettre 19 : dans celle-ci, les extraits sont bien identifiables et identifiés ; dans celle-là, ils sont beaucoup plus nombreux, mais aussi plus brefs et hachés, et dont les sources mentionnées sont parfois erronées, du moins de notre point de vue. On ne peut pas vraiment savoir si le compilateur travaille avec une autre version du texte que la nôtre, si sa mémoire lui joue des tours, ou s'il modifie volontairement certaines des citations.

Conclusion

On s'aperçoit en tout cas de certaines constantes dans les choix de citations qui sont faits dans les deux lettres 19 et 21. Dans les deux cas, les citations sont volontiers modifiées, raccourcies. Cela ne va pas sans un certain nombre de simplifications, ainsi qu'une uniformisation du vocabulaire, avec des verbes moins précis, des termes moins techniques et la constitution de séries de mots de la même classe grammaticale.

Ces évolutions peuvent être le fait du compilateur, qui a ainsi procédé pour mémoriser les textes médicaux, ce qui expliquerait aussi certaines erreurs ou approximations. Mais ces simplifications pourraient très bien être déjà présentes dans les textes que notre auteur a à sa disposition : cela correspondrait en effet assez bien à la tentation de l'aphorisation qui s'empare de la littérature médicale, déjà à l'époque alexandrine. L'auteur lui-même puise déjà largement dans cette partie du Corpus hippocratique, cette littérature médicale secondaire faite de formules ciselées pour être faciles à retenir³⁰. Quoi qu'il en soit, cet enjeu de

³⁰ Un certain nombre des extraits qu'il emprunte aux *Aphorismes* se retrouvent aussi dans les *Prénotions coaques*, recueil d'aphorismes médicaux plus récent largement inspiré des *Aphorismes*.

mémorisation est aussi manifeste dans les extraits choisis, qui bien souvent se suivent dans les textes sources³¹, que ce soit dans les *Épidémies* ou dans les *Aphorismes*.

Toutefois, si le fonctionnement de la citation semble globalement similaire dans ces deux lettres 19 et 21, on remarque des différences dans le détail du choix des extraits. La lettre 19 présente plutôt des extraits longs, tirés d'un traité et d'un recueil de cas plus descriptif ; la lettre 21 présente plutôt des emprunts aux recueils d'aphorismes qui formaient le vademecum du médecin antique.

Si l'on admet donc que ces deux lettres ont été ajoutées *a posteriori*, pour combler les blancs de l'échange entre Démocrite et Hippocrate, on pourrait envisager qu'elles aient été ajoutées à des moments différents dans la stabilisation de la collection des lettres et par conséquent on pourrait très bien avoir deux auteurs, deux compilateurs différents, avec un mode de citation propre à chacun.

Enfin, si l'on croit en la bonne foi de l'auteur de la lettre 21, les quelques extraits que l'on ne retrouve pas dans ce qui nous reste de la *Collection hippocratique* nous donnent un aperçu d'une époque où le corpus de textes rassemblés sous le patronage d'Hippocrate était encore plus étendu. Comme souvent lorsqu'il s'agit d'analyser la citation dans la littérature antique, ce que nous avons perdu est cruellement mis en lumière.

BIBLIOGRAPHIE

Éditions utilisées

Pour les Lettres :

SMITH W. D. (ed.) 1990, *Hippocrates. Pseudepigraphic writings: Letters, embassy, speech from the altar, decree*, Leiden – New-York.

Pour les traités et recueils de la Collection hippocratique :

JONES W. S. (ed.) 1931, *Hippocrates, Volume IV. Nature of Man. Regimen in Health. Humours. Aphorisms. Regimen 1-3. Dreams. Heracleitus: On the Universe*, Cambridge MA.

JOLY R. (ed.) 1972, *Hippocrate, Œuvres, Tome VI. 2^e partie. Du régime des maladies aiguës. Appendice. De l'aliment. De l'usage des liquides*, Paris.

³¹ Certes, cela repose aussi sur le fait que les textes sources, notamment aphoristiques, cherchent à former une unité thématique en regroupant les idées par sections. Mais cela ne suffit pas toujours à en rendre compte.

POTTER P. 1995, *Hippocrates, Volume VIII. Places in Man. Glands. Fleshes. Prorrhetic 1–2. Physician. Use of Liquids. Ulcers. Haemorrhoids and Fistulas*, Cambridge MA.

JOUANNA J. (éd.) 2000, *Hippocrate, Œuvres, Tome IV. 3^e partie. Épidémies V et VII*, texte établi et traduit par J. Jouanna, annoté par M. Grmek, Paris.

JOUANNA J. (éd.) 2003, *Œuvres, Tome III. 2^e partie. La Maladie sacrée*, Paris.

Études

BOEHM I. 2009, « Couleur estompée et odeur diffuse : à propos des morphèmes -ωδης et -ειδης en grec ancien », *Ktéma* 34, p. 9-18.

— 2014, « Lettres de médecins », in *La lettre gréco-latine, un genre littéraire ?*, J. Schneider (éd.), Lyon, p. 101-120.

BOUDON-MILLOT V. 2010, « Galien de Pergame et la pratique épistolaire », in *Les écritures de la douleur dans l'épistolaire de l'Antiquité à nos jours*, P. Laurence – F. Guillaumont (éds.), Tours, p. 113-132.

CASEVITZ M. 2004, « Comment déterminer si une lettre antique est authentique ? », in *Epistulae antiquae III, Actes du III^e colloque international « L'épistolaire antique et ses prolongements européens »*, E. Gavoille – L. Nadjo (éds.), Louvain/Paris, p. 53-60.

— 2008, « Lettres et dialogues ou discours : deux genres complémentaires », in *Epistulae antiquae V, Actes du V^e colloque international « L'épistolaire antique et ses prolongements européens »*, P. Laurence – F. Guillaumont (éds.), Louvain/Paris, p. 11-16.

FRITZ (VON) K. 1972 (éd.), *Pseudepigrapha I : pseudopythagorica, lettres de Platon, littérature pseudépigraphique juive huit exposés suivi de discussions*, Genève.

JOUANNA J. 2010, *Hippocrate*, Paris.

OP DE HIPT D. 1972, *Adjektive auf « Odes » im Corpus Hippocraticum*, Hamburg.

RABATEL A. 2006, « Les auto-citations et leurs reformulations : des surassertions surénoncées ou sousénoncées », in *Travaux de linguistique* 52, p. 71-84.

— 2014, « Des formules aphoristiques (dans le *Dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville) au service du sujet philosophant. Co-énonciation, sur-énonciation, sous-énonciation », in *Les formules philosophiques :*

détachement, circulation, recontextualisation, F. Cossutta – F. Cicurel (éds.), Limoges, p. 163-198.

ROSENMEYER P. A. 1994, « The Epistolary Novel », in *Greek Fiction. The Greek Novel in Context*, J. R. Morgan – R. Stoneman (eds.), Londres, p. 290.

SYME R. 1972, « Fraud and Imposture », in *Pseudepigrapha I: pseudopythagorica, lettres de Platon, littérature pseudépigraphique juive : huit exposés suivi de discussions*, K. von Fritz (éd.), Genève, p. 1-17.